

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	55 (1910)
Heft:	5
Artikel:	Les manœuvres de brigades de la 1re division en 1909 [fin]
Autor:	Quinclet
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-339098

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

LV^e Année

N^o 5

Mai 1910

LES MANŒUVRES DE BRIGADES DE LA 1^{re} DIVISION en 1909.

(Fin.)

(Carte Dufour 1 : 100 000, f. XVI.)

Journée du 15 septembre.

Situation initiale.

PARTI ROUGE.

Brig. inf. 2.
Comp. guides 9.
Gr. art. II/1.
Comp. sap. II/1.
Amb. 3.

Le 1^{er} corps d'armée rouge, refoulant devant lui des troupes blanches, s'avance entre le lac et le Jura contre la ligne de la Venoge.

Il a atteint, le 14 septembre dans l'après-midi, avec ses avant-gardes la ligne Beaulieu - Gilly - Longirod - Pré de Rolle.

La brigade renforcée N^o 2 (combinée) stationne le 14 au soir dans le secteur Essertines-St-Oyens-Longirod-Burtigny-Marchissy et en arrière, couverte par des avant-postes s'étendant à droite jusqu'au Signal de Bougy et à gauche jusqu'au ruisseau au sud de Gimel.

Les arrière-gardes blanches se sont arrêtées sur la rive droite de l'Aubonne.

Le 14 septembre, à 7 h. 30 S., le commandant de la brig. N^o 2 reçoit l'ordre suivant :

Le Vaud, 14 IX, 7 h. S.

1. L'ennemi semble avoir passé l'Aubonne avec le gros de ses forces et n'avoir laissé que des arrière-gardes sur la rive droite.

2. Nous reprendrons demain matin notre mouvement en avant pour franchir l'Aubonne et marcher sur la Venoge.

3. La brigade 2 comb. franchira l'Aubonne à Aubonne et marchera sur St-Saphorin-Colombier.

A sa gauche, la 2^e division (supp.) poussera par Bière sur Cottens-Mauraz.

Limite entre les deux secteurs : la ligne St-Livres-Moulin inférieur de Yens-Route de Bussy-Colombier.

La colonne de droite (supp.) poussera par Allaman sur Tolochenaz-Morges.

Le Commandant du 1^{er} Corps rouge.

PARTI BLANC.

Le 1^{er} corps d'armée blanc, qui s'était porté à la rencontre d'un adversaire rouge s'avancant entre le Jura et Genève, se replie lentement sur la Venoge, derrière laquelle se concentrent d'importantes troupes blanches.

Le 14 septembre au soir, le 1^{er} corps blanc a passé l'Aubonne avec ses forces principales et n'a laissé que des arrière-gardes sur la ligne St-Georges-Saubraz-Aubonne-Allaman.

Les avant-gardes rouges ont atteint, le même soir, la ligne St-Georges-Longirod-Gilly.

La 1^{re} brigade combinée blanche stationne dans la nuit du 14 au 15 dans le secteur Aubonne-St-Livres-Lavigny-Yens-Villars sous Yens, etc.

Ses avant-postes couvrent Aubonne.

Le 15 septembre, à 1 heure du matin, le Commandant de la brigade 1 reçoit l'ordre suivant :

Ballens, 15. IX. 12 h. 30 M.

1. L'ennemi a atteint la ligne St-Georges-Longirod-Gilly.

2. Nous poursuivrons aujourd'hui notre mouvement dans la direction de la Venoge.

3. Toutes les troupes qui se trouvent encore sur la rive droite de l'Aubonne doivent passer cette rivière avant le jour sans attirer l'attention de l'ennemi.

Les hauteurs de la rive gauche de l'Aubonne seront tenues jusqu'à 9 h. 30 du matin, puis le corps viendra s'établir sur la ligne Pampigny-Apples-Denens-Lully, sur laquelle il cherchera à se maintenir jusqu'à demain.

Limite entre le gros du corps et la brigade 1 : Vauguine-Moulin inférieur de Yens-route de Bussy-Colombier.

La colonne de gauche (supp.) se repliera d'Allaman sur Tolochenaz et Morges.

(Sig.) *Le Commandant du 1^{er} corps blanc.*

La brigade *Galiffe* avait stationné le 14 au soir à Marchissy-Bassins-Le Vaux-Burtigny-Longirod-St-Oyens-Essertines.

Brig. inf. 1.
Comp. Guides 1.
Gr. art. I/3.
Comp. sap. I/1.
Amb. 1.

Deux bataillons 7 et 88 étaient aux avant-postes sur la ligne : route de Saubraz au sud de *Les Saules* par Pisy au Signal de Bougy.

La brigade *Bornand* avait stationné à Lavigny-S-Livres-Aubonne-Yens-Villars s. Yens, etc.

Un bataillon était à Aubonne et un bataillon aux avant-postes sur la ligne : La Vauguine-Montherod-Bougy-St-Martin-Aubonne. Le front était divisé en deux secteurs. Celui de droite fut occupé par les bataillons 4 et 5, celui de gauche par les bataillons 3 et 6 ; les batteries 13 et 15 furent maintenues à disposition à l'est de St-Livres.

A 5⁰ M. les troupes qui se trouvaient sur la rive droite de l'Aubonne se replièrent sans bruit sur la rive gauche.

Un *détachement spécial*, 1^{er} régiment de dragons et une batterie, commandé par le major Poudret, avait reçu l'ordre de se trouver à 8⁰ M. à la Tuilerie près de Buchillon. Il reçut là l'ordre suivant :

Gimel, 14. IX. 09, 5 h. s.

Vous représentez la colonne qui se replie le long du lac (col. gauche supp.).

Vous avez pour tâche de ralentir de votre mieux la marche de la colonne ennemie qui s'avance le long du lac. En cas d'échec, repliez-vous sur la 1^{re} brigade.

La brigade rouge Galiffe se mit en marche à 7⁰ M., en une colonne, par Montherod-Aubonne-Bussy-St-Saphorin. Son avant-garde était composée du bataillon 8, des guides 9 et d'une section de sapeurs.

Le gros suivit à 800 m. environ.

Le service d'exploration comportait une patrouille sur la route de marche et une dans la direction Apples-Pampigny. Un détachement spécial sous les ordres du lieut.-colonel *van Berchem* avait été formé du bat. carab. 1, 1 pel. dragons 1, 2 batteries du gr. art. I/1. Rassemblé à 8⁰ M. à la sortie est de Rolle, il y reçut l'ordre suivant :

Gimel, 14. 9. 09, 5 h. S.

Vous représentez la colonne qui s'avance le long du Lac.

Vous avez atteint la sortie Est de Rolle à 8 h. M.

Vous continuez votre marche ayant la tâche suivante :

Franchir l'Aubonne au pont d'Allaman, refouler les troupes ennemis qui s'avanceraient le long du Lac et chercher à coopérer au mouvement de la 2^e Brig. combinée.

Direction des manœuvres.

A 7⁴⁰ M. les troupes blanches de la rive gauche de l'Aubonne commencent à apercevoir de l'infanterie rouge débouchant de Pisy. A cette même heure le colonel Galiffe donnait son ordre d'attaque.

L'avant-garde continue sur Aubonne ;

Le R. J. 4 plus le bat. 7 attaque le secteur St-Livre-La Vau-guine ;

Le bat. 9, réserve de brigade, reste à disposition à Monthe-rod ;

Le gr. art. II/1 soutient l'attaque depuis la cote 648 au sud de Montherod.

L'attaque du R. J. 4 se fait en deux colonnes dont les têtes atteignent les crêtes de la rive gauche à 9⁴⁰ M. A 9⁴⁵ seulement une batterie prend position à l'est de Montherod pour appuyer le mouvement. Pendant ce temps, les sapeurs construisent un pont sur la rivière, vers la vieille route d'Aubonne à Lavigny, les ponts existants étant supposés rompus.

Sur ces entrefaites arrive un rapport du lieut.-colonel van Béchem annonçant la marche de son détachement sur la route du lac et rendant compte d'un succès remporté au pont d'Allaman. Le détachement Poudret qui occupait ce pont s'est retiré sur la rive gauche du Boiron et y a pris position.

A 10⁰ M. toute l'infanterie rouge a traversé la rivière, mais l'artillerie est encore en arrière.

Dès 8⁴⁰, le colonel Bornand qui n'avait pas l'intention de tenir longuement sur l'Aubonne avait dirigé sa réserve sur la position de Denens avec l'ordre de s'y établir et de compléter les travaux commencés par le génie. A 9⁴⁰, au moment où l'infanterie rouge commençait à se déployer sur la rive gauche, le colonel Bornand donne l'ordre à toute sa première ligne de battre en retraite, en ne laissant en arrière que de faibles patrouilles d'observation. L'opération s'exécute aussitôt et à 11³⁰ la brigade blanche s'établit dans la position fortifiée de Denens, sur le front Bussy-Denens-Lully. L'aile droite, entre Bussy et Denens, est constituée par les bataillons 5 et 6 et deux batteries ; l'aile gau- che, entre Denens et Lully par les bataillons 1 et 3 et une batte- rie. Les bataillons 2 et 4 sont en réserve derrière cette aile. Le colonel Bornand envoie l'ordre à la batterie du détachement Pou-dret de rejoindre, mais elle s'est déjà repliée derrière la Morge et a pris position sur les hauteurs de Monnaz.

A la 2^e brigade, le retard de l'artillerie obligée d'attendre la construction du pont a ralenti la poursuite. A 11³⁰, la situation est la suivante : les quatre bataillons du R. J. 4 avancent en deux colonnes de St-Livres sur Yens ; le R. J. 3 est à Lavigny avec l'artillerie ; le détachement van Berchem est à Etoy.

Le colonel Galiffe donne l'ordre d'attaquer la ligne Denens-Lussy ; il entend porter son effort principal contre la droite de cette ligne. A cet effet, cette droite sera attaquée par les bataillons 7, 10 et 11, derrière lesquels est portée la réserve de brigade, bat. 9 ; les bat. 8 et 88 attaqueront le sud de la position ; à l'extrême droite, les carabiniers du détachement van Berchem s'empareront de Lussy que tiennent les dragons du major Poudret. L'artillerie prendra position à la cote 516 à l'est de Lavigny pour appuyer l'opération.

Vers 2⁰, le colonel Bornand sentant sa droite menacée ordonne au régiment de cavalerie de s'y porter. Mais les chevaux sont extrêmement fatigués par les continues escarmouches que le régiment a dû soutenir depuis le matin. Les dragons resteront donc à l'aile gauche et agiront de leurs mousquetons à Lully contre les carabiniers, et la réserve d'infanterie se portera à l'aile droite. L'artillerie se joint à ce mouvement, et ouvre le feu contre l'assaillant à courte distance. A ce moment, il est 2³⁰, le signal de « tout le monde à l'attaque » est donné à la brigade rouge. Aussitôt après, la manœuvre est interrompue.

Commentaires.

Un premier moment intéressant de la journée a été le départ des troupes blanches de la rive droite de l'Aubonne, à 5⁰ M. On peut relever d'abord qu'un bataillon a mis 40 minutes pour être prêt à marcher depuis le moment où il a été alarmé, ce qui ne suppose pas une vivacité exagérée. D'autre part, le fait que les avant-postes blanches ont pu quitter leur ligne sans attirer l'attention du parti rouge démontre que le service des avant-postes de ce parti a laissé à désirer.

D'une façon générale, on ne fait pas assez emploi, quand on le pourrait, de patrouilles fixes, patrouilles qui, une fois au contact, restent à l'ennemi. Une patrouille de ce genre au contact des troupes blanches d'Aubonne eut été en mesure de signaler

promptement la retraite de ces troupes de l'autre côté de la rivière.

En ce qui concerne la brigade rouge, le divisionnaire a fait observer, à la critique, qu'une marche en deux colonnes eût activé le déploiement dont la direction générale n'était guère douteuse au moment du départ déjà.

Un second moment intéressant a été l'arrivée des colonnes rouges de gauche sur les crêtes St-Livres-Vauguime. A ce moment la brigade blanche se repliait vers Denens ; on voyait encore ses colonnes en marche dans le bas-fonds de Villars-sous-Yens. Les quatre bataillons du R. J. 4 étaient seuls sur la rive gauche ; le régiment 3 n'avait pas encore atteint le haut du ravin, à Lavigny, et l'artillerie attendait l'achèvement du pont qui devait lui permettre de franchir la rivière. Fallait-il laisser le 4^e régiment poursuivre et chercher à jeter le désordre dans les colonnes blanches en retraite, ou le retenir jusqu'à ce qu'un mouvement d'ensemble pût être exécuté par la brigade.

Le colonel Galiffe estima cette seconde solution préférable. Il admit d'une part que dans un combat réel le 4^e régiment aurait eu besoin de plus de temps pour se reformer après le passage d'un obstacle aussi sérieux que le ravin profondément encaissé et très boisé de l'Aubonne. Il admit, d'autre part, que ce régiment, à peine dans le bas-fond de Villars sous Yens, se serait trouvé sous les coups de l'artillerie rouge sans appui de ses propres batteries ; qu'il aurait donc dû stopper, et se serait ainsi exposé à des pertes sans bénéfice suffisant pour la réussite de l'opération ; que dans ces conditions, et comme il fallait se mettre en mesure d'emporter à Denens une position mise en état de défense, il convenait de suspendre le mouvement de l'aile avancée jusqu'à ce que le reste des troupes pût intervenir.

Le retard de cette intervention fut causée par la construction du pont, non que cette construction, envisagée en elle-même, ait été trop lente ; les constructeurs s'acquittèrent convenablement de leur tâche et le pont fut bien fait ; mais une reconnaissance plus attentive de la rivière eût conduit, sans doute, à renoncer à un travail nécessairement long pour en choisir un plus expéditif, ce qui était ici l'important. Il eût été possible d'améliorer simplement le lit de la rivière et de créer des voies d'accès ; l'artillerie aurait passé à gué et l'attaque eût gagné du temps.

Puisque nous en sommes au génie, on peut faire observer que du côté blanc il eût été plus opportun aussi de se borner à établir deux ou trois solides points d'appui, assurant une défense tenace, plutôt que le développement de fossés de tirailleurs en ligne droite sur toute l'étendue du front. Le temps manqua pour achever ces fossés qui n'auraient offert qu'un abri bien insuffisant.

Journée du 16 septembre.

Le 15 au soir, la brigade Galiffe stationna à Yens-Villars-sous-Yens-Aubonne-Bussy-Reverolles-Chardonnay-Lavigny-Etoy, couverte par des avant-postes sur la rive droite de la Morges, de Chigny inclusivement à la bifurcation des chemins au N. de Clarmont.

La brigade Bornand stationna à Colombier-Cottens-Sévery-Pampigny-Vullierens-Grancy. — Avant-postes, fournis par le bataillon 6, du Moulin de Colombier à Vaux.

Les deux détachements spéciaux furent dissous et mis sous les ordres directs des commandants de brigades.

Ces stationnements répondaient aux situations suivantes :

PARTI ROUGE

Brig. inf. 2.
Bat. carab. 1.
Comp. guides 2.
Comp. mitr. 1.
Rég. art. 1.
Amb. 3.

Le 1^{er} corps rouge s'est emparé, le 15 au soir, de la ligne Tolochenaz-Denens-Apples-Mollens. La brig. comb. 2 s'est établie dans le secteur Lully-Denens-Bussy avec ses avant-postes sur la Morges de Chigny à Clarmont inclusivement.

A l'extrême droite, la Brig. de cavalerie 1, renforcée d'artillerie (supp.) occupe Tolochenaz-St-Prex.

L'adversaire s'est replié derrière la Morges, son aile gauche semble se fortifier à Colombier.

Le 2^e brigade combinée reçoit l'ordre de pousser, le 16 au matin, sur Colombier en appuyant sa gauche à la route Bussy-Clarmont-Cottens.

La brigade de cav. 1 marche, par Morges, vers la basse Venoge.

PARTI BLANC

Br. inf. 1.
Rég. car. 1.
Comp. guides 1.
Gr. art. I/3.
Amb. 1.

Les forces principales du 1^{er} corps blanc occupent, le 15 au soir, la ligne Montricher-Moulin de Colombier. La brigade combinée 1 a, en conséquence, passé la Morges et s'est établie dans le secteur Moulin de Colombier-Senoge, où elle passe la nuit couverte par des avant-postes sur la Morges.

Une brigade de cavalerie blanche stationne sur la rive gauche de la basse Morges.

L'intention du 1^{er} corps blanc est de se replier peu à peu sur la Sarraz pour découvrir la ligne de la Venoge, qui a été fortifiée.

La brigade 1 reçoit l'ordre de tenir jusque dans l'après-midi du 16 le secteur Moulin de Colombier-Senoge et de se replier ensuite sur Vullierens et Senarcens.

Une prescription de manœuvre interdisait aux troupes de l'un et l'autre partis de traverser la Morge avant 9⁰ M.

A 8⁰ M. la brigade Bornand occupa la position de Colombier séparée en deux secteurs par ce village. Le secteur de droite, front à Clarmont, fut occupé par deux bataillons du 1^{er} régiment, le secteur gauche front à St-Saphorin, par deux bataillons du 2^e régiment. Un bataillon de chaque régiment forme la réserve de brigade, au N. de Colombier. L'artillerie se mit en batterie au N.-O. du village. A 8³⁰, le régiment de dragons est rassemblé au pont de la Morge, route Colombier-Bussy ; il a l'ordre de ralentir la marche de l'ennemi et de l'empêcher de franchir la Morge, jusqu'à ce que l'infanterie ait achevé ses travaux de mise en état de défense de la position.

A 8⁴⁰, la brigade Galiffe s'est rassemblée en deux groupes : à droite, au N. de Denens, le R. J. 3, la comp. guides 9, 3 pelotons de mitrailleurs à cheval, le R. art. 1 moins la bat. 6 ; à gauche, à la lisière N. de Bussy, le R. J. 4, le bat. carab. 1, un peloton de mitr. à ch., la batt. 6. A ce moment, le colonel Galiffe avait appris par ses patrouilles que l'ennemi occupait fortement Colombier et Vuillerens, que cet ennemi avait mis ses positions en état de défense, que son artillerie était en batterie à la cote 573, et qu'un régiment de cavalerie était en marche à 7⁵⁰ M. de Colombier sur St-Saphorin. Il donne son ordre d'attaque.

« Le 3^e régiment, moins le bat. 7, avec 3 pelotons de mitrailleurs, attaque Colombier par St-Saphorin ;

Le 4^e régiment avec la batt. 6 et un peloton de mitrailleurs avance à l'est de Bussy et attaque à l'ouest de Colombier le mamelon S.-E. du Moulin ;

Les bat. 7 et carab. 1 forment la réserve de brigade à la bifurcation des chemins Clarmont-Vaux et Clarmont-St-Saphorin ;

Le rég. art. 1 moins la batt. 6 soutient l'attaque, gr. I depuis la hauteur au N. de Vaux, gr. II depuis l'est de Bussy. »

Le premier contact est pris à l'extrême droite de l'assaillant

où le régiment de cavalerie blanc charge deux compagnies du bataillon 8 avec succès. Mais les deux autres compagnies du bataillon viennent à la rescoufle, accompagnées des mitrailleurs et obligent les dragons à faire demi-tour.

Pendant ce temps, le colonel Galiffe dont l'intention avait été d'abord de porter son effort principal contre l'aile droite du défenseur modifie son plan. Il met le bataillon de carabiniers à la disposition du 3^e régiment pour prolonger l'aile droite. Le bataillon 7 et les mitrailleurs sont portés en réserve derrière St-Saphorin.

A l'aile gauche, le 4^e régiment cherche à envelopper le mamelon du moulin de Colombier dont la prise est nécessaire pour pouvoir agir sur la position principale du défenseur. Vers 11⁰, les bataillons 2 et 3 blancs, prononcent un retour offensif qui oblige l'avant-ligne et les mitrailleurs à reculer. Il faut faire appel à la réserve de régiment pour rétablir le combat; toute l'aile gauche reprend alors l'offensive contre le secteur ouest de Colombier, tandis qu'au même moment l'aile droite, (bataillon 8 et carabiniers 1), attaque le secteur est.

Le colonel Bornand a pris des mesures pour parer à cet attaque; il a porté ses deux bataillons de réserve à Vuillerens, le bataillon 1 à l'extrême gauche, au sud du village, le bataillon 6 vers le château, à droite du 1^{er}. Le régiment de dragons a l'ordre d'accompagner la contre-attaque.

A ce moment, 12⁴⁰, le signal de la cessation de la manœuvre sonne.

Commentaires.

Les dispositions générales des chefs de partis ne donnent guère lieu à commentaires; elles ont répondu aux situations. Le lieu de rassemblement de la réserve blanche a offert l'inconvénient toutefois d'être dans le prolongement du tir de l'artillerie rouge, exposé aux coups trop longs.

On peut se demander si l'ordre donné à la cavalerie de retarder l'attaque de l'ennemi sur la Morges jusqu'au moment où la position serait en état de défense offrait des avantages suffisants pour compenser ses inconvénients. Outre la force de résistance minime d'un régiment de cavalerie dans une mission de ce genre, qui comporte surtout le combat par le feu, on expose ce faible

effectif de cavalerie à un affaiblissement prématué qui ne permettra plus son utile emploi au moment de la contre attaque. A ce moment-là, agissant sur une infanterie fatiguée par un long effort et partiellement désorganisée par les nécessités mêmes de l'attaque, la cavalerie trouvera des occasions d'intervention avantageuse. Mais au début de l'action, se heurtant à une infanterie intacte, et certainement supérieure en nombre, un régiment de cavalerie ne vaudra pas une compagnie d'infanterie même d'un effectif réduit. L'incident du pont de la Morges qui eût certainement causé des pertes sensibles au régiment de dragons paraît justifier cette opinion.

Du côté de l'assaillant, le point de l'attaque décisive à la gauche du défenseur a été bien choisi. En revanche, l'élément de surprise et de soudaineté a fait défaut; le défenseur a eu le temps de préparer sa parade. La réserve aurait pu dissimuler sa marche derrière les crêtes des hauteurs de St-Saphorin.

L'emploi des mitrailleuses, qui accompagnaient ce jour-là l'infanterie, demandera à être étudié. Il n'est pas encore connu. A l'aile droite, les mitrailleuses ont agi isolément contre de l'infanterie enterrée, naturellement sans résultat; à l'aile gauche, elles ont reçu l'ordre d'accompagner le mouvement de l'infanterie d'une façon indépendante pour agir si possible sur le flanc.

Il est préférable de considérer les mitrailleuses comme une réserve de feu que l'on engage dans les moments où un acte de violence devient nécessaire, où une résistance doit être brisée rapidement et peut l'être par l'appoint soudain des mitrailleurs. Il y a deux éléments dans l'action des mitrailleuses: la surprise et l'intensité du feu. Il convient de les garder à disposition pour les jeter en ligne quand les circonstances favorisent la mise en œuvre de ces deux éléments.

QUINCLET,
lieutenant-colonel.
